



Étaient présents :

Secrétaire :

Étaient absents :

Procurations de vote :

OBJET :

Délibération n° 007391

EXTRAIT DU REGISTRE
des Délibérations du Conseil Municipal
Publié le : 20/12/2023

Séance du 07 décembre 2023

Le Conseil Municipal, convoqué le 30 novembre 2023, s'est réuni à l'hôtel de Ville de Besançon

Conseillers Municipaux en exercice : 55

Présidence de Mme Anne VIGNOT, Maire

Mme Elise AEBISCHER, M. Hasni ALEM, Mme Frédérique BAEHR, M. Guillaume BAILLY (à partir de la question n°8), Mme Pascale BILLEREY, M. Nicolas BODIN, M. François BOUSSO, Mme Nathalie BOUVET, Mme Fabienne BRAUCHLI, Mme Claudine CAULET, Mme Aline CHASSAGNE (à partir de la question n°2), Mme Annaïck CHAUVET, Mme Julie CHETTOUH (à partir de la question n°4), M. Sébastien COUDRY (à partir de la question n°12), M. Philippe CREMER, M. Benoît CYPRIANI, Mme Karine DENIS-LAMIT, M. Cyril DEVESA, Mme Marie ETEVENARD (à partir de la question n°2), M. Ludovic FAGAUT, Mme Lorine GAGLIOLO (à partir de la question n°2), Mme Sadia GHARET (à partir de la question n°3 et jusqu'à la question n°11 incluse), M. Abdel GHEZALI (jusqu'à la question n°5 incluse et à partir de la question n°30), M. Olivier GRIMAITRE (à partir de la question n°3), Mme Valérie HALLER (à partir de la question n°3 et jusqu'à la question n°11 incluse), Mme Marie LAMBERT, M. Aurélien LAROPPE (à partir de la question n°3), Mme Myriam LEMERCIER, M. Christophe LIME (à partir de la question n°2), Mme Agnès MARTIN, M. Saïd MECHAI (à partir de la question n°6), Mme Carine MICHEL, Mme Marie-Thérèse MICHEL, Mme Laurence MULOT, M. Yannick POUJET (à partir de la question n°2), M. Anthony POULIN, Mme Françoise PRESSE, Mme Karima ROCHDI (à partir de la question n°2), M. Jean-Hugues ROUX, Mme Juliette SORLIN (à partir de la question n°3), M. Nathan SOURISSEAU, M. Gilles SPICHER, M. André TERZO (jusqu'à la question n°11 incluse), Mme Claude VARET (jusqu'à la question n°11 incluse), Mme Anne VIGNOT, Mme Sylvie WANLIN, Christine WERTHE, Mme Marie ZEHAF

M. Jean-Hugues ROUX

Mme Anne BENEDETTO, M. Kévin BERTAGNOLI, M. Laurent CROIZIER, M. Pierre-Charles HENRY, M. Damien HUGUET, M. Jean-Emmanuel LAFARGE, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR

M. Guillaume BAILLY donne pouvoir à Mme Myriam LEMERCIER (jusqu'à la question n°7 incluse), Mme Anne BENEDETTO donne pouvoir à M. Hasni ALEM, M. Kévin BERTAGNOLI donne pouvoir à Mme Elise AEBISCHER, Mme Julie CHETTOUH donne pouvoir à M. Yannick POUJET (jusqu'à la question n°3 incluse), M. Sébastien COUDRY donne pouvoir à M. Nicolas BODIN (jusqu'à la question n°11 incluse), M. Laurent CROIZIER donne pouvoir à Mme Nathalie BOUVET, Mme Sadia GHARET donne pouvoir à M. Christophe LIME (jusqu'à la question n°2 incluse et à partir de la question n°12), M. Abdel GHEZALI donne pouvoir à Mme Carine MICHEL (à partir de la question n°6 et jusqu'à la question n°29 incluse), Mme Valérie HALLER donne pouvoir à M. Aurélien LAROPPE (à partir de la question n°12), M. Pierre-Charles HENRY donne pouvoir à Christine WERTHE, M. Damien HUGUET donne pouvoir à M. Anthony POULIN, M. Jean-Emmanuel LAFARGE donne pouvoir à Mme Annaïck CHAUVET, M. Jamal-Eddine LOUHKIAR donne pouvoir à Mme Anne VIGNOT, M. Saïd MECHAI donne pouvoir à Mme Marie LAMBERT (jusqu'à la question n°5 incluse), Mme Juliette SORLIN donne pouvoir à Mme Frédérique BAEHR (jusqu'à la question n°2 incluse), M. André TERZO donne pouvoir à Mme Aline CHASSAGNE (à partir de la question n°12), Mme Claude VARET donne pouvoir à M. Ludovic FAGAUT (à partir de la question n°12)

22 - Animations commerciales - Aide aux associations pour le Noël des Chaprais et le marché des Beaux-Arts

Animations commerciales - Aide aux associations pour le Noël des Chaprais et le marché des Beaux-Arts

Rapporteur : Mme Anne VIGNOT, Maire

	Date	Avis
Commission n° 1	23/11/2023	Favorable unanime

Résumé :

Le présent rapport a pour objet de soutenir les animations des associations de commerçants et d'artisans, pour développer leurs actions de promotion ou de communication.

Le soutien de la Ville de Besançon est sollicité pour les animations de fin d'année 2023, par l'association « Commerce et Artisanat aux Chaprais » et par l'association des commerçants des Halles Beaux-Arts.

I - Association « Commerce et Artisanat aux Chaprais »

Pour le quartier des Chaprais, l'Association « Commerce et Artisanat aux Chaprais » va proposer son animation de fin d'année « Noël aux Chaprais » du 11 au 31 décembre (jeux, bons d'achats à gagner, animations) avec l'objectif d'irriguer les commerces de ce quartier.

Le coût de la manifestation est de 25 100 €. Le budget est annexé à la délibération.

En 2022, la Ville de Besançon avait octroyé 5 800 €. Les 800 € supplémentaires étaient dus aux contraintes de sécurité imposées par l'Etat et non prévues au budget de l'association. Il s'agissait de la première attribution.

Il est demandé de reconduire le soutien de la Ville de Besançon pour un montant de 5 000 €, montant demandé par l'association.

II - Association des commerçants du marché des Beaux-Arts

L'objectif de cette action est de dynamiser les halles Beaux-Arts pendant les fêtes de fin d'année. Les Halles sont un espace majeur au moment des fêtes de fin d'année avec un nombre de clients important. Elles sont un lieu d'attractivité du centre-ville de la Ville de Besançon. Dans cet objectif l'association souhaite décorer les allées centrales et vitres du Marché pour être en harmonie avec l'ambiance festive de fin d'année. De leur côté les commerçants valorisent leurs cases et prennent en charge la décoration propre à leurs commerces. Le coût de la manifestation est de 7 500 €. Le budget est annexé à la délibération.

Il est proposé de soutenir l'action de l'association à hauteur de 3 500 €.

2022 : 4 000 € (première demande)

A l'unanimité, le Conseil Municipal se prononce favorablement sur :

- l'attribution d'une subvention de 5 000 € à l'association « Commerce et Artisanat aux Chaprais »,
- l'attribution d'une subvention de 3 500 € à l'association des commerçants du marché des Beaux-Arts.

Rapport adopté à l'unanimité

Pour : 55

Contre : 0

Abstention* : 0

Conseiller intéressé : 0

*Le sens du vote des élus ne prenant pas part au vote est considéré comme une abstention.

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal administratif de Besançon dans les deux mois suivant sa publicité.

Le Secrétaire de séance,



M. Jean-Hugues ROUX,
Conseiller Municipal Délégué

Pour extrait conforme,
La Maire,



Anne VIGNOT

Budget prévisionnel 2023

Recettes :

Cotisations :	7 500
Subventions :	10 000
Manifestations :	7 600
Partenariats :	
Donations :	
	<hr/>
	25 100

Dépenses :

Fonctionnement	3 500
Investissement :	1 100
Communication	3 500
Animations :	15 000
Autres (préciser)	2 000 SECURITE
	<hr/>
	25 100

BUDGET Association des Commerçants du Marché Beaux Arts

Exercice 2023

DEPENSES		RECETTES	
		Recettes cotisations adhérents	4000
Frais SACEM	1100	Subvention Ville de Besançon	3500
Animation réseaux Livres dans la Boucle	600		
Paniers garnis Livres dans la Boucle	300		
Soirée privée Crédit Agricole	400		
Animation de fin d'année :			
animation des réseaux	1200		
décoration de Noël	2100		
vitrophanie	1800		
TOTAL DEPENSES	7500	TOTAL RESSOURCES	7500